

Public visé par la formation

Personnel opérant dans des zones où existent des risques électriques.

Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Aptitude au poste de travail sans contre-indication du médecin du travail.

Objectifs de la formation

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT et/ou HTA dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques en salle, suivis d'une séance de travaux pratiques.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Évaluation théorique sous forme d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.

Remise d'une attestation de formation, avec un avis nominatif et individuel sur les symboles d'habilitation recommandés ainsi qu'un titre d'habilitation pré-rempli.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 10 heures 30

Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieux : IFTS Nice*, sites de l'entreprise, la Mairie...

** Nos locaux et nos services sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable*

Dates : interentreprises : voir calendrier annuel
intra : à définir

Groupe de 3 à 10 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en Habilitations Electriques .

Tarifs : 265 € * / stagiaire

** Plusieurs niveaux et sessions intra: nous consulter*

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr

CONTENUS DE LA FORMATION*

- ▶ Citer les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdits, zones, etc.).
- ▶ Énoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux OPERATIONS de son titre d'HABILITATION.
- ▶ Citer les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).
- ▶ Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- ▶ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux OPERATIONS.
- ▶ Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- ▶ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT ELEMENTAIRE (pour les BS).
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES : Réalisés soit dans l'environnement des stagiaires (en intra) soit sur des installations pédagogiques.

SYNTHÈSE - QUESTIONS DIVERSES

EVALUATION DES CONNAISSANCES THÉORIQUE ET PRATIQUE

* Contenus détaillés sur demande